

TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE



OBJECTIFS

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les évènements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers
- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire

PUBLIC

Collaborateur d'un service comptable ou RH, assistante de direction

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un Bac ou expérience professionnelle

PROGRAMME

Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise (70 heures)

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA PAIE :

Le cadre général du droit du travail

Le contrat de travail

Le temps de travail

Le régime de la protection sociale

Les formalités liées à l'embauche

La déclaration auprès des différents organismes sociaux

Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse (196 heures)

ASSURER LA PRODUCTION DE LA PAIE :

Détermination du salaire brut

Les heures supplémentaires et complémentaires

Avantages en nature et frais professionnels

Les primes

Charges sociales salariales/patronales

La gestion des cotisations sociales

La gestion des cotisations des régimes de retraites

Les éléments non soumis à cotisation

Autres retenues

Gestion des absences : Maladie, Maternité, Accident de travail



DATES

Compiègne le 04/04/2019



DURÉE

38 jours + 2 jours de certification



VALIDATION

Titre Professionnel Gestionnaire de paie
(Niv III)



COÛTS

6 280 € HT

La fin de contrat : Bulletin de départ, Indemnités, Calcul des cotisations
DECLARATIONS SOCIALES ET FISCALES :
URSSAF - Pôle Emploi
Apprentissage - Formation continue
Autres taxes

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés
Passage du Titre Professionnel Gestionnaire de Paie 01254 : durée 2 jours
Un document « Evaluations passées en Cours de Formation » est complété par les formateurs référents.
D'autre part, le stagiaire rédige un « Dossier Professionnel » et se prépare aux épreuves de certification

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et réglementaires, de cas pratiques et de mises en situation
- Mise à disposition d'outils et documents types
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences